



Bretagne rurale et urbaine
pour un développement
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel
evit an diorren padus



► Plessé (44)

La commune élabore sa politique agricole communale

La municipalité souhaite soutenir et préserver sa culture paysanne en développant la coopération entre habitants, élus et agriculteurs, en agissant sur le foncier, en favorisant les circuits courts et en préservant la biodiversité.

Plessé est une commune rurale de 5 280 habitants au sud est de Redon. L'équipe municipale porte un projet de gouvernance partagée qui articule démocratie représentative et démocratie participative. Les commissions municipales deviennent des comités consultatifs accueillant des habitants volontaires. Le programme politique élaboré collectivement met en avant la culture paysanne de la commune.

Un comité consultatif composé de 12 élus et 25 habitants travaille sur les questions d'agriculture, d'alimentation, d'environnement et de biodiversité. La thématique est large et volontairement transversale. Rémi Beslé adjoint et pilote de ce comité s'explique : « Jusqu'à le sujet agriculture était quasi absent, avec un seul élu référent sur ce sujet au sein du conseil. Or 130 personnes vivent de l'agriculture sur Plessé, on veut conserver et valoriser cette identité paysanne ». Le comité consultatif se répartit en quatre groupes qui travaillent avec les structures publiques et privées du département, les différentes associations et groupement locaux et en lien avec la dynamique du Plan alimentaire du territoire (PAT) élaboré par Redon Agglomération.

➤ Prospectives agricoles

Sur la question agricole, la municipalité a fait appel à l'organisme CAP44, une structure d'accompagnement à l'installation et à la transmission en agriculture paysanne, pour travailler avec le groupe de



travail sur les trois axes suivants :

Élaborer une stratégie agricole communale jusqu'à un plan d'actions partagé, en intégrant l'ensemble des acteurs du territoire impliqués sur les questions agricoles. Le groupe de travail va bénéficier d'une formation pour mieux appréhender les enjeux.

Agir sur la transmission : Préparer les futurs départs en retraite (environ 40 % des agriculteurs cesseront leur activités dans 5 à 10 ans). L'action se fera en deux temps : un recensement des exploitations à reprendre ou transmettre dans les 10 ans à venir, puis une réflexion avec les agriculteurs concernés pour les accompagner, les aider à communiquer. La commune mène déjà une veille foncière via l'outil Vigifoncier de la SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural) qui lui permet d'être au courant des transactions sur la commune.

Un accompagnement pour construire un plan d'actions.

Plessé se fait épauler dans sa démarche par CAP 44, structure de promotion de l'Agriculture Paysanne qui accompagne les collectivités territoriales dans le déploiement de projets agricoles.

CAP 44 anime et alimente les réflexions sur les trois axes en :

- Formant les membres des comités consultatifs
- Organisant la consultation des acteurs du territoire
- Partageant des retours d'expériences inspirants
- Formalisant un plan d'action par thématiques
- Menant des actions auprès des agriculteurs sur le renouvellement des générations ; événement de sensibilisation, formation et diagnostic à la transmission

Mission CAP 44 : 10 584 € TTC ■

Remi Beslé complète : « Il nous semble primordial d'accompagner ces installations/transmissions, d'intégrer les nouveaux agriculteurs en organisant par exemple une sorte de parrainage par un autre agriculteur de la commune. On s'est donné un objectif ambitieux : avoir le même nombre de paysans dans six ans ! »

Agir sur le foncier : L'objectif est de permettre à la commune d'animer et d'anticiper la gestion du foncier agricole, notamment dans un but de faciliter le renouvellement des générations. Une idée est de créer un outil public pour être capable de capter le foncier agricole en vente avant qu'il ne se fasse racheter par des sociétés qui ne seraient pas en lien avec le territoire. La commune souhaite aussi travailler à des échanges parcellaires entre agriculteurs pour reformer des unités plus cohérentes, favoriser un modèle d'élevage basé sur un pâturage sur herbe pour rendre les exploitations plus autonomes, limiter la circulation de gros engins sur les routes et réduire la consommation d'énergie.

➤ Biodiversité et pesticides

Pour éviter l'arrachage sauvage des haies et sauvegarder les arbres remarquables, la commune lance la réalisation d'un inventaire bocager communal avec l'aide du Syndicat du Bassin Versant Chère Don Isac afin de l'inscrire dans le PLU en cours d'élaboration. L'idée est de constituer des groupes d'habitants par village, de les former à la reconnaissance des différentes essences et de les charger du recensement

“ À Plessé, il y a une agriculture paysanne, en circuit court, respectueuse de son environnement et capable de travailler ensemble, notamment avec les cinq Cuma. ”



Rémi Beslé, adjoint

en lien avec les formateurs/animateurs du Syndicat.

Le groupe travaillera également sur le sujet des pesticides, en lien avec agriculteurs et habitants. La commune adhère depuis 2021 au « Collectif sans pesticides ».

➤ Jardins familiaux

Pour favoriser à la fois l'autonomie alimentaire, la biodiversité et le lien social, ce groupe de travail propose la création de jardins familiaux sur des terrains municipaux situés sur les trois bourgs de la commune (Plessé-bourg, le Coudray et le Dresny). Les terrains seront loués à un prix modeste. Cette initiative vise à favoriser les échanges entre habitants, la transmission de savoir-faire notamment grâce à l'expérience des aînés, à diffuser des pratiques de jardinage respectueuses de l'environnement.

➤ Alimentation et restauration collective

Le premier projet est le passage en régie du restaurant scolaire actuellement en délégation de service public et de l'élargir à la fabrication des repas de l'EPHAD et du portage à domicile. Si 60% des repas sont

déjà en bio grâce à un travail mené par les élus depuis 2010, la commune souhaite désormais développer l'approvisionnement local. La commune se fait accompagner par le GAB 44 pour dimensionner le projet, identifier les besoins en termes d'équipements et travailler les aspects financiers.

Le deuxième axe concerne le développement d'une production maraîchère locale dédiée à l'approvisionnement du restaurant. Les maraichers installés sur la commune ont déjà leur carnet de commande pleins et ne souhaitent pas se positionner. Deux options sont envisagées : une production maraîchère dédiée sous la forme d'une régie communale, ou la mise à disposition de terrains communaux pour installer un nouvel agriculteur, avec lequel la commune passerait des engagements de commande.

➤ Dynamique de territoire

Rémi Beslé explique : « Nous avons présenté ce projet au niveau de Redon Agglomération et cinq autres communes sont intéressées par cette démarche. Nous allons pouvoir partager nos réflexions et nos avancements lors des prochaines commissions. »

Le groupe se donne deux ans pour monter le projet, en commençant par visiter pour s'inspirer et comprendre les fonctionnements, avantages et inconvénients de différentes situations.

« Travailler de façon globale sur ce sujet de l'agriculture peut être vraiment être vivant, il faut faire attention à la façon dont on s'y prend. Sur Plessé, il y a une situation propice, un contexte particulier basé sur une agriculture paysanne bien ancrée qui donne du sens à cette action et la rend peut-être plus facile à lancer qu'ailleurs. » ■



Recenser pour préserver et développer les haies bocagères de la commune

CONTACT :

Plessé : 02 40 79 60 14 - contact@mairie-plesse.fr

Cette fiche a été réalisée avec le soutien de :

